

EXONHIT THERAPEUTICS S.A.
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
au capital de 447 703,52 euros
Siège social : 63-65 Boulevard Masséna
75013 Paris
RCS Paris 414 488 171

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 24 AVRIL 2009

RAPPORT DE GESTION
COMPRENANT LE RAPPORT DE GESTION DU GROUPE
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale annuelle en application des statuts et de la loi sur les sociétés commerciales pour vous rendre compte de l'activité d'ExonHit Therapeutics S.A. (ci-après la « Société ») et de sa filiale à 100%, ExonHit Therapeutics, Inc. (ci-après la « Filiale »), au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation les comptes annuels et les comptes consolidés du groupe constitué par la Société et sa Filiale au cours dudit exercice.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

	SOMMAIRE	PAGE
I /	ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DE SA FILIALE ET EVOLUTION DES AFFAIRES AU COURS DE L'EXERCICE 2008	4
1.1	Situation de l'activité et analyse de l'évolution des affaires	4
1.2	Résultats de l'activité	5
1.3	Activité en matière de recherche et développement	6
1.4	Principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée et gestion des risques financiers	7
1.5	Evolution prévisible et perspectives d'avenir	8
1.6	Evénements importants survenus entre la date de clôture et la date d'établissement du rapport	8
II /	LISTE DES MANDATS	8
2.1	Directoire	8
2.2	Conseil de surveillance	10
III /	ACTIONNARIAT SALARIES	13
IV /	FILIALES ET PARTICIPATIONS	13
4.1	Activités des filiales de la Société	13
4.2	Prise de participations significatives dans des sociétés ayant leur siège social en France ou prise du contrôle de telles sociétés	14
4.3	Aliénation d'actions intervenues à l'effet de régulariser les participations croisées	14
4.4	Répartition du capital et actions d'autocontrôle	14
V /	ACTIVITE POLLUANTE OU A RISQUE	15
VI /	MONTANT DES DIVIDENDES DISTRIBUES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES	15
VII /	OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS SUR LEURS TITRES	15
VIII /	TABLEAU DES RESULTATS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES	16
IX /	TABLEAU ET RAPPORT SUR LES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL	16
X /	REMUNERATIONS ET AVANTAGES ATTRIBUES AUX MANDATAIRES SOCIAUX ET PARTICIPATION AU CAPITAL	18
10.1	Rémunération et avantages des mandataires sociaux	18
10.2	participation au capital des mandataires sociaux	19
XI /	RAPPORT SPECIAL SUR LES OPTIONS D'ACHAT ET DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS ET SUR LES ACTIONS GRATUITES	20
XII /	MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET OBSERVATIONS DE L'AMF SUR LA NOMINATION OU LE RENOUVELLEMENT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	23
12.1	Mandat des Commissaires aux comptes	23
12.2	Observations de l'AMF sur la nomination et le renouvellement des commissaires aux comptes	24

XIII / LISTE DES CONVENTIONS REGLEMENTEES ET DES CONVENTIONS COURANTES	24
13.1 Nouvelles conventions réglementées conclues au cours de l'exercice 2008 (Article L. 225-86 du Code de Commerce)	24
13.2 Nouvelles conventions courantes conclues au cours de l'exercice 2008 (Article L. 225-87 du Code de Commerce)	25
13.3 Conventions réglementées anciennes, mais dont les effets se sont poursuivis au cours de l'exercice 2008	25
13.4 Conventions courantes anciennes, mais dont les effets se sont poursuivis au cours de l'exercice 2008	25
13.5 Cautions, avals et garanties donnés par la Société à des tiers pour le compte de la filiale américaine, ExonHit Therapeutics Inc. (art. L. 225-68)	26
XVI / INFORMATIONS DIVERSES	26

I / ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DE SA FILIALE ET EVOLUTION DES AFFAIRES AU COURS DE L'EXERCICE 2008

Vous trouverez ci-dessous les informations requises en application des articles L.232-1 II et R.225-102 du code de commerce.

1.1 Situation de l'activité et analyse de l'évolution des affaires

Aspects organisationnels

En janvier 2008, les fondateurs de la Société, Messieurs Bruno Tocqué, Fabien Schweighoffer et Laurent Bracco, ont annoncé leur décision de quitter pour raisons personnelles les fonctions opérationnelles qu'ils avaient au sein d'ExonHit Therapeutics. Ces démissions ont pris effet au 31 mars 2008. Les fondateurs restent néanmoins associés à la Société dans le cadre d'un contrat de consultant d'un montant total de 1 257 milliers d'euros en support de la collaboration stratégique avec Allergan conclu pour la même durée que le contrat avec Allergan (soit jusqu'à décembre 2011).

Monsieur Loïc Maurel a pris la direction du Directoire en juillet 2008. Pour une description de son expérience, voir la section 2.1 ci-dessous.

La Société a également entrepris des travaux d'aménagements de ses locaux à Paris pour regrouper toutes les équipes françaises sur le même site, expliquant principalement les investissements réalisés au premier semestre 2008.

Aspects opérationnels

Dans le domaine thérapeutique, ExxonHit a initié l'étude de Phase IIa pour sa molécule développée sur fonds propres pour le traitement de la maladie d'Alzheimer, l'EHT 0202, continué à faire progresser ses autres programmes internes et continué à servir avec succès la collaboration avec Allergan. La Société a ainsi renforcé sa collaboration stratégique de découverte de médicaments avec Allergan en la prolongeant jusqu'à décembre 2011, en l'étendant à la découverte d'anticorps et en incluant de nouvelles modalités commerciales.

Dans le domaine diagnostique, ExxonHit a continué le développement du projet Dx21 avec notamment le recrutement de nouveaux échantillons lors d'essais cliniques menés en France et le raffinement des signatures, tout en continuant ses projets dans le domaine des cancers avec bioMérieux.

Dans le domaine génomique, ExxonHit Therapeutics a développé de nouveaux outils de recherche lui permettant d'élargir son offre de service. Après le lancement du SpliceArray™ humain en 2007, ExxonHit a produit les cartes de l'expression des génomes des rats et des souris et les outils pour leur étude. ExxonHit dispose dorénavant des outils couvrant les principaux modèles utilisés par les chercheurs dans le processus de recherche de nouveaux médicaments candidats.

La Société a intenté en 2007 un procès en contrefaçon concernant le brevet n°501 contre la société californienne Jivan Biologics devant la US District Court of the Northern District de Californie. Dans sa stratégie de défense, Jivan Biologics a demandé à l'office américain des brevets (USPTO) de réexaminer ce brevet d'ExonHit Therapeutics aujourd'hui accordé aux Etats-Unis et en Europe. Ce brevet est actuellement en cours de réexamen et la Cour a décidé d'attendre ce réexamen avant de se prononcer sur l'issue de ce procès. La Société considère que ces brevets sont robustes.

Aspects financiers

Sur le plan financier, la Société a procédé le 24 décembre 2008 à l'émission et l'inscription sur le marché Alternext de NYSE Euronext de 26 877 950 bons de souscription d'actions nouvelles. Ces bons ont été attribués gratuitement aux actionnaires à raison d'un bon par action en circulation au 23 décembre 2008, dix bons permettant de souscrire une action nouvelle au prix de 3,50 euros. Les bons sont exerçables du 24 décembre 2008 au 30 juin 2009. Cette opération a pour objectifs de permettre à chaque actionnaire de participer au financement de nouveaux projets de la Société et de permettre à la Société de lever des fonds lors de l'exercice des bons afin de lui fournir des moyens supplémentaires pour financer ses opérations et notamment le

financement du plan de développement clinique du candidat médicament EHT 0202 et du test diagnostic Dx21, et d'initier de nouveaux programmes. Cette opération a fait l'objet du visa n°08-295 en date du 22 décembre 2008.

1.2 Résultats de l'activité, progrès réalisés et difficultés rencontrées

Résultats économiques et financiers de l'ensemble consolidé

Les comptes consolidés comprennent en intégration globale les comptes de la Société et ceux de sa filiale. La date de clôture des comptes consolidés est le 31 décembre 2008.

Compte de résultat

Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 4.211 milliers d'euros, en baisse de 21% par rapport aux 5.337 milliers d'euros enregistrés au cours de l'exercice 2007. La contribution de chacune des sociétés du Groupe au chiffre d'affaires consolidé est la suivante :

- | | |
|----------------------------------|------------------------|
| • ExonHit Therapeutics S.A. : | 4.048 milliers d'euros |
| • ExonHit Therapeutics, Inc. : | 162 milliers d'euros |

Cette diminution du chiffre d'affaires s'explique principalement par une diminution des revenus issus de l'activité thérapeutique suite au jalon de succès reconnu en 2007 et à l'effet change.

Les subventions de R&D se sont élevées à 9 milliers d'euros contre 48 milliers d'euros au titre de l'exercice précédent. Elles ne concernent que ExonHit Therapeutics S.A.

Les dépenses opérationnelles du groupe se sont élevées à 15.614 milliers d'euros, en hausse de 17% par rapport aux 13.179 milliers d'euros enregistrés au titre de l'exercice précédent. Cette hausse des charges s'explique principalement par les investissements supplémentaires dans chacun des départements du Groupe. Les dépenses de R&D progressent de 13% reflétant la progression des investissements en clinique notamment liés aux coûts de la Phase IIa de l'EHT 0202. Les dépenses de marketing et ventes s'inscrivent en hausse de 8% suite au recrutement de nouveau personnel dans le domaine diagnostique. Les frais généraux et administratifs progressent de 23% principalement en raison de la forte progression des honoraires de conseils, notamment juridiques, dans le cadre du procès en contrefaçon que la Société a intenté à Jivan Biologics.

Le résultat d'exploitation consolidé se solde par une perte de 11.394 milliers d'euros, en croissance de 32% par rapport aux 7.794 milliers d'euros de perte enregistrés au titre de l'exercice précédent.

Les charges financières ont diminué de 34%, suite à l'expiration de crédits-baux. Dans le même temps, les produits financiers ont également diminué de 30% suite à la baisse des taux enregistrés au cours de l'exercice. De plus, le Groupe a affiché un gain de change de 16 milliers d'euros pour l'exercice 2008 contre une perte de change de 700 milliers d'euros pour l'exercice 2007. En conséquence, le résultat financier net se solde par un gain de 379 milliers d'euros en 2008 contre une perte de 221 milliers d'euros en 2007.

Le résultat avant impôt de l'exercice 2008 ressort en perte de 11.015 milliers d'euros, contre une perte de 8.015 milliers d'euros au titre de l'exercice précédent.

Le changement de mode de calcul du Crédit d'Impôt Recherche mis en place à partir du 1^{er} janvier 2008 bénéficia à la Société. Ainsi, les produits d'impôts ressortent à 2.089 milliers d'euros en 2008 contre 675 milliers d'euros pour l'exercice 2007.

Compte tenu de ces éléments, le résultat net consolidé de l'exercice 2008 se solde par une perte nette de 8.925 milliers d'euros, contre 7.340 milliers d'euros enregistrés lors de l'exercice précédent.

Situation d'endettement

Le total des dettes financières à court et long terme, hors crédit-bail du groupe ressort à 920 milliers d'euros au 31 décembre 2008 contre 920 milliers d'euros au 31 décembre 2007.

Le 8 novembre 2006, la Société a émis un emprunt obligataire d'un montant de 13 522 milliers d'euros représenté par 2 080 335 obligations de € 6,50 de valeur nominale, convertibles en actions. Les principaux termes de cet emprunt sont les suivants :

- Durée : 5 ans
- Intérêt annuel : 3,50%
- Amortissement normal : 8 novembre 2011 par remboursement au prix de 7,75 euros par obligation

Cet emprunt est classé au passif du bilan en fonds non remboursables et assimilés. Les intérêts dus au 31 décembre 2008 s'élèvent à 71 milliers d'euros contre 71 milliers d'euros pour l'année 2007. Les intérêts générés et les intérêts payés sur l'exercice 2008 s'élèvent tous deux à 474 milliers d'euros. Par ailleurs, aucune provision de la prime de remboursement n'a été enregistrée suite aux étapes clés de développement que la Société entend franchir dans les prochains mois, à la forte volatilité du cours et donc l'incertitude sur son remboursement en numéraire.

Variation des flux de trésorerie

La consommation nette de trésorerie occasionnée par l'activité ressort à 9.618 milliers d'euros pour l'exercice 2008, contre 4.934 milliers d'euros pour l'exercice 2007. Cette augmentation reflète principalement l'augmentation de la perte nette et la variation de la créance du Crédit d'impôt recherche.

Le réaménagement des laboratoires explique la majorité des 1.177 milliers d'euros d'investissements réalisés en 2008.

Suite à l'exercice de bons de souscription d'actions, le flux net de trésorerie généré par les opérations de financement ressort à 219 milliers d'euros en 2008, contre 13.332 milliers d'euros en 2007.

Résultats économiques et financiers d'ExonHit Therapeutics S.A.

Au cours de l'exercice 2008, la Société a réalisé un chiffre d'affaires net de 4.049 milliers d'euros contre 5.177 milliers d'euros au cours de l'exercice précédent.

La perte d'exploitation s'est élevée à 10.480 milliers d'euros contre une perte de 6.875 milliers d'euros au cours de l'exercice précédent.

La perte nette de l'exercice 2008 s'est élevée à 8.634 milliers d'euros contre une perte de 7.449 milliers d'euros pour l'exercice 2007.

Le résultat de l'exercice se solde pour la Société par une perte de 8.634 milliers d'euros que nous vous proposons de reporter à nouveau en totalité.

Le compte « report à nouveau » s'élève désormais à - 61.418 milliers d'euros.

1.3 Activité en matière de recherche et développement

Dans le domaine de la Recherche

La Recherche de la Société compte, au 31 décembre 2008, 50 scientifiques (chercheurs et techniciens qualifiés) qui travaillent dans une organisation matricielle avec deux départements principaux : les Programmes Thérapeutiques en charge de la découverte et du développement de nouvelles entités chimiques, et les Programmes Diagnostiques en charge de la découverte et de la validation de nouvelles signatures diagnostiques. Ces deux entités sont soutenues par un laboratoire de service qui hybride les puces pour le besoin de leurs programmes que ce soit pour des projets propres à ExonHit Therapeutics ou pour les collaborations et activités de bioinformatiques et de projet.

Dans le domaine du Développement

La création de l'activité de Développement de la Société remonte au début 2001. Cette activité a depuis été renforcée et compte aujourd’hui trois personnes expérimentées et ayant une grande expérience de développement dans l’industrie pharmaceutique. Au cours de ces dernières années, cette équipe a montré son savoir-faire en amenant un produit jusqu’à la phase III clinique et à l’industrialisation et un autre jusqu’à la phase II clinique.

L’équipe de Développement est responsable d’amener les produits de la Recherche vers la Clinique avec toutes les études pharmaceutiques et précliniques nécessaires. Toutes ces activités sont sous-traitées à des organismes de recherche sous contrat certifiés sous la supervision scientifique et technique de l’équipe de Développement. En parallèle, cette équipe est un support pour le dessin et la mise en place des essais cliniques pour les programmes diagnostiques de la Société.

Autres compétences

En 2002, la Société a décidé de mettre en place une organisation interne d’assurance de la qualité de façon à garantir que les activités de recherche et de développement sont réalisées selon les critères exigés pour des produits pharmaceutiques. Cet effort de qualité a initialement débuté sur les activités Recherche et Développement (procédures opératoires standards, méthodes, audits) et a ensuite été étendu aux activités financières et administratives de la Société. Ces fonctions ont été renforcées en 2008 avec le recrutement d’une personne dédiée pour les laboratoires américains.

1.4 Principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée et gestion des risques financiers

Risque de change

La Société est exposée à la variation du taux de change Euro / USD. Les variations du dollar US par rapport à l’Euro ont eu, et continueront à avoir, un impact important sur les résultats opérationnels de la Société. Les états financiers consolidés de la Société sont présentés en Euros et les dépenses opérationnelles sont principalement réalisées en Euros. Sur les trois derniers exercices, la principale source de revenus a été la collaboration avec Allergan dont les paiements sont effectués en dollars US. En 2008, environ 93% des produits d’exploitation de la Société était en dollars US, dont 88% concerne la collaboration avec Allergan, alors qu’environ 27% des dépenses était libellée en dollars US, ce qui expose la Société à un risque de change.

L’exposition future de la Société à ce risque de change dépendra principalement de la monnaie dans laquelle elle percevra ses revenus. Ceci est lié aux marchés sur lesquels ses produits seront vendus, à ses partenaires futurs, ainsi qu’aux monnaies de dénomination de ses dépenses opérationnelles, qui dépendront principalement des pays dans lesquels la Société mènera ses essais cliniques, et qui devraient représenter la majorité des dépenses opérationnelles de la Société dans le futur.

La stratégie de la Société est de conserver une trésorerie à la fois en Euros et en dollars US et en conséquence de ne pas convertir les paiements reçus. La politique de la Société est de ne pas recourir à des instruments de couverture. Au 31 décembre 2008, environ 74% de la trésorerie de la Société était en Euros et environ 26% en dollars US. La variation de taux de change a aussi un impact sur le bilan, notamment sur les capitaux propres, quand les comptes de la filiale américaine sont convertis en Euros, notamment la conversion des créances rattachées aux participations. Au 31 décembre 2008, la variation des écarts de conversion a un impact positif de 338 milliers d’euros sur les capitaux propres.

Risque de taux

Toutes les dettes de la Société sont à taux fixe. Le risque de taux sur les actifs financiers détenus par la Société est faible dans la mesure où la Société n’investit que dans des instruments peu risqués comme les Sicav de trésorerie. La Société travaille avec la Société Générale et BNP Paribas pour la gestion de sa trésorerie, et investit à moins de trois mois et sur des Sicav à très faible volatilité, ou sur des certificats de dépôts de ces banques. La Société considère donc qu’elle ne court aucun risque de taux significatif sur sa dette.

Risque sur actions ou participation

Le Groupe ne détient aucune action ou participation dans une société tierce. La Société détient une participation dans sa filiale américaine ExonHit Therapeutics, Inc. qui est entièrement provisionnée.

Risque de liquidité

A la date d'établissement du présent rapport, l'actif à court terme étant supérieur à son passif à court terme, la Société ne court aucun risque de liquidité.

Aucun covenant n'existe dans les emprunts actuels de la Société.

Au 31 décembre 2008, le bilan consolidé du Groupe faisait apparaître un total d'actifs à court terme de 26.802 milliers d'euros contre des dettes à court terme de 5.689 milliers d'euros.

La Société a financé deux études cliniques en 2008 : des études de Phase IIa pour la molécule EHT 0202 et une étude clinique pour le diagnostic Dx21. Les études à doses répétées de l'EHT 0202 ont été achevées au premier semestre 2005 et le dossier pharmacologique de l'EHT 0206 chez l'animal a été construit.

Dans le futur, la Société pourrait avoir besoin de ressources importantes pour financer ses opérations et notamment le financement du plan de développement clinique du candidat médicament EHT 0202 et du test diagnostic DX21, et initier de nouveaux programmes. Elle aura également besoin de ressources pour saisir des opportunités de développement corporatif, de co-développement et de co-commercialisation des produits ayant reçu une approbation de mise sur le marché, ainsi que pour saisir des éventuelles opportunités de croissance externe.

1.5 Evolution prévisible et perspectives d'avenir

La Société va poursuivre son développement selon les plans élaborés par le Directoire et approuvés par le Conseil de Surveillance, avec pour objectif de construire une société de découverte pharmaceutique essentiellement par croissance interne, et de faire croître ses activités dans les deux grands domaines d'application des sciences de la vie, à savoir le médicament et le diagnostic.

1.6 Evénements importants survenus entre la date de clôture et la date d'établissement du rapport

ExonHit et bioMérieux ont signé en février 2009 un avenant numéro 2 au contrat du 10 octobre 2005. Cet avenant redéfinit certains plans de recherche et n'a aucune incidence financière sur la situation décrite au paragraphe 3 des annexes aux comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

1 076 923 des 2 080 335 obligations convertibles émises le 8 novembre 2006 à maturité novembre 2011 ont été converties en actions. Cette conversion se traduira par une augmentation du capital social de 17 231 euros et de la prime d'émission de 6 982 769 euros. Dans le même temps, la dette représentée par les obligations convertibles sera ramenée à 6 522 178 euros (1 003 412 de 6,50 euros de nominal) contre 13 522 178 euros au 31 décembre 2008.

II / LISTE DES MANDATS

En application des dispositions de l'Article L. 225-102-1 al. 4 du Code de Commerce, vous trouverez ci-dessous l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun de ces mandataires au cours de l'exercice et à la date de ce rapport.

2.1 Directoire

Les membres du Directoire de la Société sont les suivants :

Nom, prénom, âge	Fonctions	Date de nomination	Date d'expiration du mandat de membre du Directoire	Autres fonctions et mandat (au cours des cinq dernières années)
Loïc Maurel ⁽¹⁾ 53 ans	Président du Directoire Directeur des opérations	28 juillet 2008	2009 ⁽¹⁾	Vice-Président de l'Association France Biotech Président et CEO de Debiovision Inc. (jusqu'en juillet 2008) Président du Conseil d'administration d'Oncomab GmbH (jusqu'en septembre 2005) Administrateur de Avance Pharma Inc. et de l'Association BIOQuébec (jusqu'en juin 2008)
Philippe Rousseau 38 ans	Membre du Directoire Directeur Administratif et financier	25 juillet 2005	2009	-
John Jaskowiak ⁽²⁾ 44 ans	Membre du Directoire Vice Président Executif - Diagnostic Moléculaire et Services Génomiques	1 ^{er} avril 2008	2009 ⁽²⁾	-
Matthew Pando ⁽²⁾ 36 ans	Membre du Directoire Vice Président Executif – Thérapeutiques	1 ^{er} avril 2008	2009 ⁽²⁾	-

- (1) *Le Conseil de surveillance en date du 28 juillet 2008 a nommé Monsieur Loïc Maurel en qualité de membre du directoire pour la durée restant à courir du mandat de Monsieur Bruno Tocqué, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer en 2009 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.*
- (2) *Le Conseil de surveillance en date du 26 mars 2008 a nommé Messieurs John Jaskowiak et Matthew Pando en qualité de membre du directoire pour la durée restant à courir du mandat de Messieurs Fabien Schweighoffer et Laurent Bracco, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer en 2009 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.*

Loïc Maurel, Président du Directoire

Monsieur Loïc Maurel, âgé de 53 ans, était, avant de rejoindre ExonHit Therapeutics et depuis 2001, Président et CEO de Debiovision Inc., au Canada, une société de développement pharmaceutique spécialisée dans le développement de médicaments innovants répondant à des besoins médicaux non satisfaits. Pendant ce mandat, il a développé une expérience clinique et réglementaire en contact avec la FDA (*Federal Drug Administration*) et l'EMEA (*European Medicines Agency*), et a déposé une demande d'homologation d'un nouveau produit aux États-Unis, au Canada, en France, et en Suisse. Il a aussi négocié plusieurs contrats de licences et d'acquisitions, aux États-Unis, en Europe et en Asie. De 1999 à 2001, Loïc Maurel était responsable du Marketing global pour les domaines Cardiovasculaire, Métabolisme et Respiratoire au siège de Novartis à Bâle, en Suisse. Il a été responsable du lancement mondial de Diovan, le produit leader de Novartis. Il avait précédemment occupé divers postes de marketing et ventes avec des responsabilités croissantes chez Novartis et Rhône Poulenc (maintenant Sanofi-Aventis) en France. Il est titulaire d'un diplôme de Docteur en Médecine de l'Université de Bordeaux. Loïc Maurel a également été Président du conseil d'administration d'Oncomab GmbH et membre des conseils d'administration de Debiovision Inc., Avance Pharma Inc., et de l'Association BIOQuébec. Il est aujourd'hui Vice-Président de l'Association France Biotech.

Philippe Rousseau, Membre du Directoire

Monsieur Philippe Rousseau, Directeur Administratif et Financier, âgé de 38 ans, a rejoint la Société en 2002. Philippe Rousseau a débuté sa carrière chez Paribas aux Etats-Unis et en France et a ensuite travaillé comme consultant chez Mars and Co. à Paris, France. Il a rejoint Genset, société de génomique qui était cotée au Nasdaq et au Nouveau Marché, en tant que Directeur des relations investisseurs puis Directeur Financier. Il a ensuite travaillé chez Canal+ Technologies, filiale informatique du groupe Canal+, en tant que directeur des relations investisseurs, et ValiGen, société franco-américaine de génomique fonctionnelle en tant que directeur financier. Il est diplômé en finance de l'école de Hautes Etudes Commerciales (HEC, 1994). Pendant sa présence chez Genset, la société a gagné deux années de suite le trophée de la meilleure communication financière des entreprises Nouveau Marché.

John R. Jaskowiak, Membre du Directoire

Monsieur John Jaskowiak, Vice Président Exécutif - Diagnostic Moléculaire et Services Génomiques, âgé de 44 ans, a rejoint la Société en 2006. Durant ses vingt ans de carrière avec Hewlett-Packard, Agilent Technologies, Affymetrix et plus récemment ExonHit Therapeutics, John Jaskowiak a acquis une très grande expérience dans le domaine des sciences de la vie et a exercé des responsabilités au niveau international en vente, développement commercial et marketing dans ces sociétés. Au sein d'équipes globales il a développé des stratégies et des programmes de commercialisation pour une grande variété de produits, services et solutions destinés aux marchés de l'analyse génomique, protéomique et informatique pour l'industrie des sciences de la vie, aussi bien académique, gouvernementale ou pharmaceutique / biotechnologique. Il a un diplôme de biologie de l'Université de Temple, Philadelphie, Pennsylvanie, USA.

Matthew Pando, Membre du Directoire

Monsieur Matthew Pando, Vice Président Exécutif - Thérapeutiques, âgé de 36 ans, a rejoint ExonHit Therapeutics en tant que chercheur en 2002. Matthew Pando a rapidement pris des responsabilités croissantes au sein de la Société et est devenu membre du Comité de Direction en 2006. Durant les six dernières années, il a eu un rôle clé dans le développement et la gestion de nombreux programmes de recherche internes et externes d'ExonHit Therapeutics. Matthew Pando est titulaire d'un Ph.D. du Salk Institute de San Diego, CA, USA où il a étudié les mécanismes d'activation de la transcription. Il est également titulaire d'une formation post-doctorale à l'Institut de Génétique et de Biologie Moléculaire et Cellulaire de Strasbourg, France.

2.2 Conseil de surveillance

Les membres du Conseil de surveillance de la Société sont les suivants :

Nom, prénom	Date de début du mandat	Date d'expiration du mandat¹	Fonction	Autres mandats et fonctions exercés hors du groupe (au cours des cinq dernières années)
Laurent Condomine	2007	2010	Président du Conseil de surveillance	Vice President Business Development and Corporate Strategy de AstraZeneca (UK)
Patrick Langlois	2008 ²	2011	Membre et Vice-Président du Conseil de surveillance ²	Associé-Gérant de PJL Conseils Président (non exécutif) de la société DrugAbuse Sciences S.A Administrateur de la société américaine Coley Pharmaceutical Inc. Administrateur de plusieurs sociétés du groupe Aventis (jusqu'en 2005), Gencell (jusqu'en septembre 2004), Carraig Ireland (jusqu'en décembre 2004), Merial Ltd

Nom, prénom	Date de début du mandat	Date d'expiration du mandat ¹	Fonction	Autres mandats et fonctions exercés hors du groupe (au cours des cinq dernières années)
				(jusqu'en février 2005), FIAC (jusqu'en février 2005), Fisons Ltd (jusqu'en juin 2004) et Rhodia (jusqu'en avril 2005)
Michel Picot	2007	2010	Membre du Conseil de surveillance	Président d'Advest SAS Président du conseil de surveillance d'Elektrim Telekomunikacija Sp. Administrateur de Keyyo. Membre des Conseillers du Commerce Extérieur de la France (CCE) Directeur général adjoint de Vivendi Telecom International (jusqu'en juin 2004)
Christophe Jean	2006 ³	2009	Membre du Conseil de surveillance	Directeur des Opérations du Groupe Ipsen Membre du conseil d'administration de Tercica
Deborah Smeltzer	2007 ⁴	2010	Membre du Conseil de surveillance	Vice President, Operations & CFO Dynavax Membre du conseil d'administration de Andreas Voice Fundation depuis 2007. Vice Président et Directeur Général de l'activité analyse génétique de la société Applied Biosystems (jusqu'en janvier 2005)
Frédéric Desdouits	2008 ⁵	2011	Membre du Conseil de surveillance	Associé de Bionest Partners Responsable recherche chez GlaxoWellcome (jusqu'en 2005) Associé, responsable de l'équipe Santé Europe d'Exane BNP Paribas jusqu'en octobre 2004

- (1) La date d'expiration s'entend de la date à laquelle l'assemblée générale annuelle est appelée à se réunir pour statuer sur les comptes de l'exercice concerné.
- (2) L'assemblée générale mixte des actionnaires de la Société du 9 septembre 2005 a nommé Monsieur Patrick Langlois membre du Conseil de surveillance. Par une délibération du Conseil du 25 avril 2008, Monsieur Patrick Langlois a été nommé Vice-Président du Conseil de surveillance pour la durée de son mandat de membre du Conseil.
- (3) Monsieur Christophe Jean a été coopté par le Conseil de surveillance lors de la réunion du 27 octobre 2006, en remplacement de Monsieur Jean-Luc Bélingart, pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer, en 2009, sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.
- (4) Madame Deborah Smeltzer a été nommée membre du Conseil de surveillance par l'assemblée générale mixte des actionnaires de la Société du 27 avril 2007.
- (5) Monsieur Frédéric Desdouits a été nommé membre du Conseil de surveillance par l'assemblée générale mixte des actionnaires de la Société du 25 avril 2008.

Laurent Condomine, Président du Conseil de surveillance

Monsieur Laurent Condomine est vice-Président du département *Business Development and Corporate Strategy* au sein du groupe AstraZeneca depuis 1999. Monsieur Laurent Condomine est titulaire d'une Maîtrise es-Sciences Economique (1969) et diplômé de l'école de Hautes Etudes Commerciales (HEC, 1969). Il est également titulaire d'un MBA de l'INSEAD (1970). Il a travaillé ces 20 dernières années dans le secteur pharmaceutique et chimique pour le groupe ICI. Il a été Directeur en stratégie pour le groupe Zeneca avant sa fusion avec la société Astra.

Patrick Langlois, Vice-Président du Conseil de surveillance

Monsieur Patrick Langlois est Associé-Gérant de PJL CONSEILS depuis le 1^{er} mars 2005. De janvier 1975 à décembre 1999, il a occupé différents postes dans le Groupe Rhône-Poulenc dont celui de Directeur Financier. De janvier 2000 à fin 2004, il a exercé chez Aventis S.A. les fonctions de Group Executive Vice President, Directeur Financier, et puis en mai 2002 Vice-président du Directoire. Auparavant, il était à la Banque Louis Dreyfus en tant Equity Research Analyst. Il est titulaire d'un diplôme de 3^{ème} cycle en Economie de l'Université de Rennes (1968) et d'un Certificat d'Etudes Supérieures de Banques (1974). Il occupe également les d'administrateurs dans les sociétés Shire (2005), Scynexis (2006) et Nanobiotix (2007).

Michel Picot, membre du Conseil de surveillance

Monsieur Michel Picot est Président d'Advest SAS. Il est également Président du conseil de surveillance d'Elektrum Telekomunikacija Sp. depuis 2001 et administrateur de Keyyo. Monsieur Picot est diplômé de l'école de Hautes Etudes Commerciales (HEC, 1974). Il est également titulaire du DECS (1977) et des certificats supérieurs de révision (1983). Monsieur Michel Picot a commencé sa carrière en tant qu'auditeur chez Peat Marwick Mitchell avant de travailler pour une filiale de Paribas, la SCoA où il a occupé différents postes. Puis il a été directeur général pour ECS, Allemagne pendant deux ans avant de devenir Senior vice-President Finance chez Eunetcom. Il a ensuite rejoint Vivendi Telecom International de 1995 à juin 2004 où il a exercé les fonctions de Directeur Général adjoint.

Christophe Jean, membre du Conseil de surveillance

Monsieur Jean est le Directeur des Opérations du Groupe Ipsen depuis mai 2003. Ipsen est une société pharmaceutique Européenne spécialisée dans l'oncologie, l'hématologie, la neurologie et l'endocrinologie. Il est également Membre du conseil d'administration de Tercica depuis 2007. Diplômé de Harvard, il a rejoint l'industrie pharmaceutique chez Ciba-Ceigy AG puis Novartis Pharma AG où il a occupé plusieurs postes opérationnels de 1982 à 2000. Plus récemment, Monsieur Jean avait rejoint Pierre Fabre Médicament en 2000 en tant que Président-directeur général.

Deborah Smeltzer, membre du Conseil de surveillance

Madame Deborah Smeltzer a rejoint la société américaine Dynavax Technologies Corporation (« Dynavax ») en janvier 2005 en tant que Vice President, Operations & CFO. Avant de rejoindre Dynavax, elle occupait le poste de Vice Président et Directeur Général de l'activité analyse génétique de la société Applied Biosystems. Au sein d'Applied Biosystems, elle a redirigé et mis en place une nouvelle stratégie commerciale pour l'activité « *core sequencing* » et construit la stratégie de développement et le business plan pour l'activité « *genomics applications products* ». Avant cela, elle occupait la fonction de Vice Président, Finance pour les organisations et était en charge du business développement. Madame Deborah Smeltzer est également membre du conseil d'administration d'Andreas Voice Fundation.

Avant de rejoindre Applied Biosystems, Madame Smeltzer était CFO et Vice Président de Genset S.A., une entreprise mondiale de génomique cotée au Nasdaq et à Paris. Madame Smeltzer apporte 20 ans d'expérience diversifiée dans le domaine des biotechnologies à la fois en Europe et aux Etats-Unis et une connaissance des marchés de l'analyse génomique, du diagnostic et des vaccins. Elle est titulaire d'un BS en sciences biologiques, un MS en microbiologie médicale de l'Université de Californie, et un MBA de Stanford University.

Frédéric Desdouits, membre du Conseil de surveillance

Monsieur Frédéric Desdouits est, depuis 2005, associé de Bionest Partners, cabinet de conseil spécialisé dans les Sciences de la Vie. Il était auparavant responsable de l'activité Analyse Financière chez Exane BNP Paribas. Avant de devenir analyste financier, Monsieur Desdouits a été responsable d'une équipe de recherche chez GlaxoWellcome, consultant scientifique pour Hoechst et Investigateur invité à la Rockefeller University, New York, séjour pendant lequel il a travaillé sur la maladie d'Alzheimer. Monsieur Desdouits est titulaire d'un doctorat de l'Université Paris VI obtenu au Collège de France en collaboration avec Rhône-Poulenc, d'un master en pharmacologie et est diplômé de l'Ecole Polytechnique. Il est également membre de la SFAF.

III / ACTIONNARIAT SALARIES

Vous trouverez ci-dessous les informations requises en application de l'article L.225-102 du code de commerce.

Comme détaillé au chapitre XI ci-dessous, certains salariés ou ex-salariés de la Société sont devenus actionnaires par exercice d'options de souscription d'actions ou attribution gratuite d'actions. Un nombre total de 5.000 actions a ainsi été souscrit en 2008.

Par ailleurs, la Société a mis en place le 2 mars 1999 un plan d'épargne d'entreprise par octroi qui a été modifié le 11 mai 2001 puis le 3 novembre 2005. Lors de l'introduction en bourse de la Société, le 17 novembre 2005, 18 512 actions ont été souscrites par les salariés dans le cadre du PEE. Aucune action n'a été souscrite depuis cette date.

IV / FILIALES ET PARTICIPATIONS

Le tableau ci-dessous présente les filiales et participations au 31 décembre 2008 :

EXONHIT THERAPEUTICS SA

Exercice clos le 31 décembre 2008

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

FILIALES ET PARTICIPATIONS (Montants exprimés en euros)	CAPITAL SOCIAL	RESERVES ET REPORTS A NOUVEAUX	QUOTE PART DU CAPITAL DETENUE (en %)	CHIFFRE D'AFFAIRE DU DERNIER EXERCICE CLOS	RESULTAT DU DERNIER EXERCICE CLOS	VALEUR DES TITRES		PRETS ET AVANCES	
						Brute	Nette	Brut	Net
RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS									
Filiales (Plus de 50 % du capital détenu)									
- EXONHIT THERAPEUTICS INC	7	(56 583)	100%	2 660 289	(1 026 353)	6 262 294	-	4 999 284	3 858 073

- Le capital social et les autres capitaux propres sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

- Le résultat du dernier exercice clos est converti au taux de change moyen de la période.

4.1 Activités des filiales de la Société

La Société possède une filiale détenue à 100%, ExonHit Therapeutics Inc., société américaine enregistrée dans l'Etat du Delaware (Etats-Unis), qui est engagée dans la découverte et le développement des médicaments et dans le service SpliceArray.

L'activité du laboratoire de la filiale situé à Gaithersburg, Maryland, a consisté essentiellement au déroulement de programmes de recherche dans les domaines des maladies dégénératives, et dans le développement de l'activité SpliceArray comprenant la conception de contenus d'épissage de biopuces fabriquées par Agilent Technologies, Inc. ou Affymetrix, Inc. et le service rendu à des clients pour l'exploitation de ces biopuces.

ExonHit Therapeutics Inc. a enregistré une perte nette de 1,5 million de dollars US au cours de l'exercice 2008, contre une perte de 1,4 million de dollars US en 2007. Le total des capitaux propres ressort à (1,6) million de dollars US au 31 décembre 2008 contre (4,1) millions de dollars au 31 décembre 2007.

ExonHit Therapeutics S.A. et sa filiale à 100% ExonHit Therapeutics Inc. sont liées par une série d'accords de prix de transferts et d'accords de services, mis en place en 2003 et 2005.

4.2 Prise de participations significatives dans des sociétés ayant leur siège social en France ou prise du contrôle de telles sociétés

Conformément à l'article L. 233-6 du Code de Commerce, nous vous précisons que la Société n'a réalisé aucune prise de participation dans des sociétés ayant leur siège social en France au cours de l'exercice. La Société rappelle qu'elle ne détient pas de participations.

4.3 Aliénation d'actions intervenues à l'effet de régulariser les participations croisées

Néant.

4.4 Répartition du capital et actions d'autocontrôle

Le tableau ci-dessous présente la répartition du capital et des droits de vote de la Société au 26 novembre 2008 :

Actionnaires	Actions et droits de vote	
	Nombre	%
Mandataires sociaux	121 518	0,45
Loïc Maurel	3 725	NS
Philippe Rousseau	102 490	0,38
John Jaskowiak	-	-
Matthew Pando	-	-
Laurent Condomine	13 001	0,05
Frédéric Desdouits	1 000	NS
Christophe Jean	1 200	NS
Patrick Langlois	1	NS
Michel Picot	1	NS
Deborah Smeltzer	100	NS
Mandataires sociaux ayant démissionné *	394 124	1,47
Bruno Tocqué	115 500	0,43
Laurent Bracco7	228 624	0,86
Fabien Schweighoffer	50 000	0,19
Groupe Oxford Bioscience Partners	2 597 142	9,66
Oxford Bioscience (Bermuda) II LP	607 516	2,26
Oxford Bioscience Partners (GS/Adjunct II LP)	686 226	2,55
Oxford Bioscience Partners II (Annex) LP	497 804	1,85
Oxford Bioscience Partners II LP	805 596	3,00
bioMérieux S.A.	1 384 083	5,15
FCP Regard **	1 075 000	4,00
Autres actionnaires	21 303 083	79,26
Total	26 877 950	100,00%

* Mandataires sociaux ayant démissionné le 15 janvier 2008 avec effet au 31 mars 2008.

** Sur la base d'un TPI au 26 novembre 2008.

En application des dispositions de l'article L. 233-13 du Code de Commerce, nous vous informons que l'identité

des personnes physiques et morale détenant directement ou indirectement un nombre d'actions représentant plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales dans la Société est la suivante :

- Le Groupe Oxford Bioscience Partners détient par l'intermédiaire de fonds qu'il contrôle 9,66% du capital ;
- bioMérieux S.A. détient 5,15% du capital.

Chaque action donne droit à une voix. Le nombre de voix dont peut disposer chaque actionnaire n'est pas limité. Il n'existe pas de droit de vote double.

V / ACTIVITE POLLUANTE OU A RISQUE

En application des dispositions de l'article L. 225-102-2 du Code de Commerce, vous trouverez ci-dessous une description des activités polluantes ou à risques.

La Société a une activité exclusive de recherche de laboratoire et non pas de production. Toutefois, la Société est soumise pour ses activités aux réglementations en matière d'environnement, d'hygiène et de sécurité, en particulier celles relatives au stockage, à l'utilisation, au transport et à l'élimination de produits dangereux, chimiques, biologiques et radioactifs et de déchets industriels et hospitaliers.

La Société n'exploite pas d'installation classée et n'est donc pas soumise à la réglementation en matière d'installations classées et de risques technologiques. Toutefois, elle utilise des produits dangereux, chimiques et biologiques notamment des substances radioactives qui sont éliminées selon des procédures très classiques, bien maîtrisées et des OGM pour ses activités de recherche et développement, d'essais précliniques et cliniques. Des contrôles sont réalisés régulièrement dans les laboratoires de la Société. Bien que la Société estime qu'elle satisfait aux obligations légales actuelles en matière d'environnement, en cas de non-conformité, elle serait exposée à des sanctions pénales et administratives, notamment à une suspension ou un retrait des autorisations et agréments nécessaires à ses activités. Le respect des réglementations applicables en matière d'environnement, d'hygiène et de sécurité imposent à la Société des dépenses et pourraient exiger des investissements importants dans le futur notamment si l'évolution de la réglementation exige l'utilisation d'équipements nouveaux ou de procédures nouvelles. En cas de changement de locaux, la Société estime qu'elle ne supporterait pas de coûts de nettoyage ou de décontamination liés à son activité. De plus, bien que la Société estime que les procédures de sécurité qu'elle met en œuvre pour le stockage, l'utilisation, le transport et l'élimination de produits dangereux, chimiques, biologiques et radioactifs et de déchets industriels et hospitaliers sont en conformité avec la réglementation applicable, le risque d'accident ou de contamination accidentelle ne peut pas être éliminé. En cas d'accident ou de contamination, la responsabilité de la Société pourrait être engagée ce qui l'obligerait à engager des coûts potentiellement importants pour l'indemnisation des victimes et la réparation des dommages.

VI / MONTANT DES DIVIDENDES DISTRIBUES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

La Société n'a distribué aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

La Société envisage d'affecter tous les fonds disponibles au financement de ses activités et de sa croissance et n'a en conséquence pas l'intention de distribuer de dividendes dans un futur proche.

VII / OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS SUR LEURS TITRES

A la connaissance de la Société, les opérations réalisées sur les titres de la Société par les personnes visées à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier, et selon les modalités prévues par les articles 222-14 et 222-15 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers, sont les suivantes :

Nom et fonction	Nature de l'opération	Cours moyen pondéré	Nombre total de titres	Montant total brut
Loïc Maurel <i>Président du Directoire</i>	Acquisition	2,65 €	3 725	9 881,90 €

VIII / TABLEAU DES RESULTATS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Vous voudrez bien trouver ci-joint le tableau des résultats des cinq derniers exercices requis en application de l'article R.225-102 al. 2 du code de commerce :

RESULTATS (ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES) DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES EN EUROS					
Nature des indications	Exercice 31/12/2004	Exercice 31/12/2005	Exercice 31/12/2006	Exercice 31/12/2007	Exercice 31/12/2008
1. CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	307 968	368 623	382 088	426 721	430 047
Nombre des actions ordinaires existantes	19 248 020	23 038 963	23 880 510	26 670 034	26 877 750
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer	6 266 155	3 136 067	5 384 037	3 535 980	6 029 709
Par conversion d'obligations	3 108 490		2 080 335	2 080 335	2 080 335
Par exercice de droits de souscription	3 157 665	3 136 067	3 303 702	1 455 645	3 949 374
2. OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes	4 032 874	4 303 688	5 369 983	5 176 653	4 048 837
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(10 860 902)	(2 657 968)	(4 082 350)	(6 583 960)	(9 761 277)
Impôts sur les bénéfices	(378 218)	(234 074)	(485 869)	(674 840)	(2 089 473)
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(11 223 045)	(4 155 624)	(4 669 648)	(7 448 712)	(8 633 628)
Résultat distribué					
3. RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	(0,54)	(0,11)	(0,15)	(0,22)	(0,29)
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(0,58)	(0,18)	(0,20)	(0,28)	(0,32)
Dividende attribué à chaque action					
4. PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	48	40	43	48	47
Montant de la masse salariale de l'exercice	3 018 804	2 615 182	2 843 079	3 087 998	3 274 364
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales)	696 602	1 258 844	1 414 240	1 434 361	1 504 558

(1) Après division du nominal des actions par 1000

IX / TABLEAU ET RAPPORT SUR LES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

En application de l'article L.225-100 al. 7 du code de commerce, vous voudrez bien trouver ci-dessous le tableau présentant, de façon synthétique, les délégations accordées par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société du 23 mai 2008 au Directoire :

Délégations données au Directoire par l'assemblée générale extraordinaire	Montant nominal maximal de l'augmentation de capital (en Euros)	Durée de la délégation (à compter du 23 mai 2008)	Utilisation des délégations faite par le Directoire Nombre d'actions émises	Modalités de détermination du prix
1. Emission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	72 000	26 mois	Emission et inscription de 26 877 950 bons de souscription d'actions nouvelles (visa n°08-295 en date du 22 décembre 2008)	Selon les conditions légales (prix au moins égale à la valeur nominale de l'action à la date d'émission des valeurs mobilières)
2. Emission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et par appel public à l'épargne	56 000 ⁽¹⁾	26 mois	Non utilisée	Entre 65 % et 135 % de la moyenne pondérée des cours des 20 dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de l'émission
3. Augmentation du nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription des actionnaires	15% du montant de l'émission initiale ⁽¹⁾	26 mois	Non utilisée	Dans les conditions légales en cas d'admission sur un marché réglementé 1 ou 2 ci-dessus selon le cas
4. Augmentation de capital par émission d'actions de la Société au bénéfice de sociétés ou fonds gestionnaires d'épargne collective de droit français ou de droit étranger investissant dans le secteur pharmaceutique/biotechnologique, susceptibles d'investir dans un placement privé	56 000 ⁽¹⁾	18 mois	Non utilisée	Entre 65 % et 135 % de la moyenne pondérée des cours des 20 dernières séances de bourse sur le marché Alternext ou tout autre marché précédant la fixation du prix de l'émission
5. Augmentation de capital au profit des adhérents à un plan d'épargne	500	26 mois	Non utilisée	Selon les conditions légales

Délégations données au Directoire par l'assemblée générale extraordinaire	Montant maximal d'actions susceptibles d'être émises	Durée de la délégation (à compter du 23 mai 2008)	Utilisation des délégations faite par le Directoire Nombre d'options, d'actions ou de bons émis
6. Attribution d'options de souscription d'actions ou d'achat d'actions de la Société	280 000 actions ⁽²⁾	38 mois	60 000 actions (3 juillet 2008) Ne peut être inférieur à 80% de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour où les options seront consenties
7. Attribution gratuite d'actions nouvelles ou existantes de la Société	220 000 actions	38 mois	40 000 actions (3 juillet 2008) Gratuit

⁽¹⁾ Ce montant s'impute sur celui de l'émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires.

⁽²⁾ Tant que la 8ème résolution de l'assemblée générale extraordinaire du 23 mai 2008 relative à l'émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires sera en vigueur, le montant nominal total des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées au titre de l'attribution d'options de souscription d'actions ou d'achat d'actions de la Société ne pourra dépasser 72 000 Euros

X / REMUNERATIONS ET AVANTAGES ATTRIBUES AUX MANDATAIRES SOCIAUX ET PARTICIPATION AU CAPITAL

10.1 Rémunérations et avantages en nature attribués au cours de l'exercice 2008 aux mandataires sociaux

Le tableau ci-dessous présente les rémunérations brutes versées par la Société et les sociétés du Groupe aux mandataires sociaux au cours de l'exercice 2007 et de l'exercice 2008 :

Nom	Fonctions	2007		2008	
		Rémunération fixe et variable (en Euros)	Avantages de toute nature (en Euros)	Rémunération fixe et variable (en Euros)	Avantages de toute nature (en Euros)
Loïc Maurel	Président du Directoire	-	-	125 000	2 148
Philippe Rousseau	Membre du Directoire Directeur Administratif et Financier	152 545	1 645	248 419	58 338
John Jaskowiak	Membre du Directoire	-	-	144 764	3 264
Matthew Pando	Membre du Directoire	-	-	116 974	0
Bruno Tocqué *	Président du Directoire Directeur de la recherche et développement	344 794	4 176	243 353	1 074

Nom	Fonctions	2007		2008	
		Rémunération fixe et variable (en Euros)	Avantages de toute nature (en Euros)	Rémunération fixe et variable (en Euros)	Avantages de toute nature (en Euros)
Laurent Bracco *	Membre du Directoire Directeur général en charge de la recherche technologique	193 385	4 098	114 398	1 023
Fabien Schweighoffer *	Membre du Directoire Directeur général en charge de la recherche thérapeutique	224 231	4 176	133 074	1 074

- *Les trois fondateurs de la Société, Messieurs Fabien Schweighoffer et Laurent Bracco, et Monsieur Bruno Tocqué, ont démissionné de leurs mandats respectivement de membres du Directoire et de membre du Directoire et Président du Directoire, le 15 janvier 2008 avec effet au 31 mars 2008.*

Les rémunérations allouées aux membres du Directoire de la Société se sont élevées à 1 193 milliers d'euros au cours de l'exercice 2008 (699 milliers d'euros pour les membres du Directoire actuels), contre 929 milliers d'euros en 2007.

Le montant de la rémunération versée à chaque membre du Directoire comprend une partie fixe et une partie variable. La partie variable de la rémunération des membres du Directoire repose sur des critères de développement de la Société présentés chaque année par le Directoire au Conseil de surveillance pour approbation.

Lors de leurs départs effectifs le 31 mars 2008, Messieurs Bruno Tocqué, Fabien Schweighoffer et Laurent Bracco n'ont pas bénéficié de l'indemnité contractuelle de départ correspondant à douze mois de leur salaire brut dans la mesure où ils ont démissionné, à l'exception des indemnités au titre des clauses de non-concurrence qui ont représenté un montant total de 137 000 euros versé en mars 2008.

Les membres du Directoire bénéficient du régime général des retraites.

Les informations sur les options de souscription d'actions et sur les actions gratuites consenties aux mandataires sociaux par la Société au cours de l'exercice 2008 sont présentées au chapitre XI ci-dessous.

Au cours des exercices clos le 31 décembre 2007 et le 31 décembre 2008, la Société a alloué des jetons de présence aux membres du Conseil de surveillance pour un montant annuel total de 60 000 euros.

10.2 Participation au capital des mandataires sociaux

Au 31 décembre 2008, la participation de chaque mandataire dans le capital de la Société se présente comme suit :

Mandataires sociaux	Nombre d'actions et de droits de vote
Mandataires sociaux en exercice	121 518
Loïc Maurel	3 725
Philippe Rousseau	102 490
John Jaskowiak	-
Matthew Pando	-
Laurent Condomine	13 001
Frédéric Desdouits	1 000
Christophe Jean	1 200
Patrick Langlois	1

Michel Picot	<i>1</i>
Deborah Smeltzer	<i>100</i>
Mandataires sociaux ayant démissionné *	<i>394 124</i>
Bruno Tocqué	<i>115 500</i>
Laurent Bracco	<i>228 624</i>
Fabien Schweighoffer	<i>50 000</i>

* *Mandataires sociaux ayant démissionné le 15 janvier 2008 avec effet au 31 mars 2008.*

XI / RAPPORT SPECIAL SUR LES OPTIONS D'ACHAT ET DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS ET SUR LES ACTIONS GRATUITES

Chers Actionnaires,

Le présent rapport vous est présenté :

- en application des dispositions de l'article L. 225-184 du Code de Commerce concernant les opérations relatives aux options de souscription ou d'achat d'actions, et
- en application des dispositions de l'article L. 225-197-4 du Code de Commerce concernant les opérations relatives aux actions gratuites.

I Options de souscription ou d'achat d'actions

Attribution d'options de souscription d'actions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008, le Directoire a mis en œuvre par délibérations en date du 18 mars 2008, du 19 mai 2008 et du 3 juillet 2008 des plans d'attribution d'options de souscription d'actions en vertu de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 septembre 2005 (plans du 18 mars 2008 et du 19 mai 2008) et du 23 mai 2008 (plan du 3 juillet 2008). Les conditions auxquelles ces options ont été consenties et le prix d'exercice des options incluses dans ces plans sont les suivantes :

Plan	Nb d'options attribuées	Nb d'actions auxquelles donnent droit les options	Prix d'exercice unitaire en euros	Date d'échéance des options
18 mars 2008	80 100	80 100	3,15	18 mars 2018
19 mai 2008	2 790	2 790	4,87	19 mai 2018
3 juillet 2008	60 000	60 000	4,87	3 juillet 2018

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties par la Société à chacun de ses mandataires sociaux

Les options attribuées par la Société à chacun de ses mandataires sociaux au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008 sont présentées ci-dessous :

Bénéficiaire	Nb d'options attribuées	Date d'attribution / numéro de Plan	Date à compter de laquelle les options sont exercables par fraction d'un tiers
John Jaskowiak	15 000	18 mars 2008	18 mars 2009
Matt Pando	15 000	18 mars 2008	18 mars 2009
John Jaskowiak	420	19 mai 2008	19 mai 2009
Matt Pando	420	19 mai 2008	19 mai 2009
Loic Maurel	60 000	4 juillet 2008	4 juillet 2009

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties par la Société aux salariés

Les options attribuées par la Société aux dix salariés non mandataires sociaux dont le nombre d'options ainsi attribuées est le plus élevé, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008 sont présentées ci-dessous :

Bénéficiaires	Nb d'options attribuées	Date d'attribution	Date à compter de laquelle les options sont exercables par fraction d'un tiers
Richard Einstein	9 000	18 mars 2008	18 mars 2009
Heather Jordan	6 000	18 mars 2008	18 mars 2009
Diego Palares	3 000	18 mars 2008	18 mars 2009
Erin Duffy	3 000	18 mars 2008	18 mars 2009
Segla da Silva	2 100	18 mars 2008	18 mars 2009
Mike Brenner	1 500	18 mars 2008	18 mars 2009
Catherine de Olivera	1 500	18 mars 2008	18 mars 2009
Thierry Taverne	1 500	18 mars 2008	18 mars 2009
Weyin Zhou	1 500	18 mars 2008	18 mars 2009

Exercice par les bénéficiaires d'options de souscription d'actions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008, le nombre total d'options exercées est de 25 000 options pour un montant total de 93 750 euros, donnant droit à 25 000 actions ordinaires de la Société ayant chacune une valeur nominale de 0,016 euro.

Options de souscription ou d'achat d'actions exercées par chacun des mandataires sociaux

Le nombre total d'actions qui ont été souscrites au cours de l'exercice par levée d'options par chacun des mandataires sociaux de la Société sont les suivants :

Bénéficiaire	Nombre total d'actions souscrites	Montant de l'exercice (en euros)
Fabien Schweighoffer	20 000	75 000

Options de souscription ou d'achat d'actions exercées par les salariés dont le nombre d'actions ainsi souscrites est le plus élevé

Le nombre total d'actions qui ont été souscrites au cours de l'exercice par levée d'options par chacun des dix salariés non mandataires dont le nombre d'actions ainsi souscrites est le plus élevé sont les suivants :

Bénéficiaire	Nombre total d'actions souscrites	Montant de l'exercice (en euros)
Christina Hedberg	5 000	18 750

II Actions gratuites

Attribution gratuite d'actions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008

Les Assemblées Générales Extraordinaires des actionnaires du 9 septembre 2005 et du 23 mai 2008 (l'autorisation du 23 mai 2008 privant d'effet celle du 9 septembre 2005) ont autorisé dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de Commerce le Directoire a procédé à une attribution gratuite d'actions de la Société, existantes ou à émettre, en une ou plusieurs fois, au bénéfice des membres du personnel qu'il déterminera parmi les salariés et les mandataires sociaux éligibles de la Société et des sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions visées à l'article L. 225-180 dudit Code .

Dans le cadre des autorisations décrites ci-dessus, et selon les recommandations du Comité des rémunérations et des nominations, le Directoire, à l'unanimité, a décidé lors des réunions des 18 mars 2008, du 19 mai 2008 et du 3 juillet 2008 d'attribuer gratuitement des 164 450 actions à émettre de la Société au bénéfice des mandataires sociaux et salariés selon certaines conditions et certains critères.

Plan	Nb d'actions attribuées	Date d'acquisition	Date de cessibilité
18 mars 2008	110 500	18 mars 2010	18 mars 2012
19 mai 2008	13 950	19 mai 2010	19 mai 2012
3 juillet 2008	40 000	3 juillet 2010	3 juillet 2012

Actions attribuées gratuitement à chacun des mandataires sociaux

Bénéficiaires	Nb d'actions attribuées	Date d'attribution	Période d'acquisition	Période de conservation	Critères d'acquisition
Loic Maurel	40 000	4 juillet 2008	2 ans	2 ans	Oui
Philippe Rousseau	40 000	18 mars 2008	2 ans	2 ans	Oui
Philippe Rousseau	600	19 mai 2008	2 ans	2 ans	Non

Actions attribuées gratuitement aux dix salariés de la Société non mandataires sociaux ayant reçu le plus d'actions gratuites :

Bénéficiaires	Nb d'actions attribuées	Date d'attribution	Période d'acquisition	Période de conservation	Critères d'acquisition
Anders Ingvarsson	24 000	18 mars 2008	2 ans	2 ans	Oui
Dominique Drouin	10 000	18 mars 2008	2 ans	2 ans	Oui
Olivier Sol	10 000	18 mars 2008	2 ans	2 ans	Oui
William Vickery	10 000	18 mars 2008	2 ans	2 ans	Oui
Laurent Desire	3 000	18 mars 2008	2 ans	2 ans	Oui
Florence Maurier	3 000	18 mars 2008	2 ans	2 ans	Oui
Frederique Schlumberger	3 000	18 mars 2008	2 ans	2 ans	Oui
Pascale Fehlbaum	1 500	18 mars 2008	2 ans	2 ans	Non
Fabien Rouet	1 500	18 mars 2008	2 ans	2 ans	Non
Veronique Audouard	1 000	18 mars 2008	2 ans	2 ans	Non

Attribution définitive d'actions gratuites au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008

Il est précisé que, conformément à la loi, l'attribution des actions à leurs bénéficiaires est définitive au terme de la période d'acquisition de deux ans à compter de la date d'attribution et que la période d'obligation de conservation des actions qui court à compter de l'attribution définitive est également de deux ans.

Les critères d'acquisition des actions gratuites ainsi attribuées ont été définis de manière individuelle en fonction d'objectifs pour chacun des salariés et membres du Directoire ci-dessus.

Il est précisé que, conformément à la loi, la période d'obligation de conservation des actions qui court à compter de l'attribution définitive est de deux ans.

Au cours de l'exercice 2008, 117 400 actions attribuées gratuitement en mars et décembre 2006 ont été définitivement acquises et émises.

Actions définitivement acquises par chacun des mandataires sociaux

Bénéficiaires	Nb d'actions acquises	Période de conservation	Critères d'acquisition
Philippe Rousseau	60 000	2 ans	Oui
Bruno Tocqué	37 500	2 ans	Oui
Fabien Schweighoffer	10 000	2 ans	Oui

Actions définitivement acquises par les dix salariés de la Société non mandataires sociaux ayant acquis le plus d'actions gratuites

Bénéficiaires	Nb d'actions acquises	Période de conservation	Critères d'acquisition
William Vickery	5 000	2 ans	Oui
Frédérique Schlumberger	4 000	2 ans	Oui
Ségolène Colrat	900	2 ans	Non

XII / MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET OBSERVATIONS DE L'AMF SUR LA NOMINATION OU LE RENOUVELLEMENT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

12.1 Mandat des Commissaires aux comptes

Commissaires aux comptes titulaires

- Ernst & Young Audit

Représenté par Monsieur Jean-Yves Jégourel
 Tour Ernst & Young
 Faubourg de l'Arche
 92037 Paris - la Défense Cedex

Nommé dans les premiers statuts du 15 octobre 1997, et renouvelé lors de l'assemblée générale mixte du 23 mai 2003 pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer en 2009 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

- Audit et Diagnostic

Représenté par Monsieur Olivier Maurin
 160 boulevard Haussmann
 75008 PARIS

Nommé lors de l'assemblée générale mixte du 21 juillet 2004 pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer en 2010 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Commissaires aux comptes suppléants

Monsieur Bruno Perrin

Tour Ernst & Young
Faubourg de l'Arche
92037 Paris - la Défense Cedex

Nommé dans les premiers statuts du 15 octobre 1997, et renouvelé lors de l'assemblée générale mixte du 23 mai 2003 pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer en 2009 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Monsieur Philippe Millan

Villa H.G. Riquetti
75015 PARIS
Suppléant d'Audit et Diagnostic

Nommé lors de l'assemblée générale mixte du 21 juillet 2004 pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer en 2010 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

12.2 Observations de l'AMF sur la nomination et le renouvellement des commissaires aux comptes

En application de l'article L.621-22 du code monétaire et financier, il sera demandé à l'Autorité des marchés financiers d'émettre une éventuelle observation sur la proposition de renouvellement soumise aux actionnaires lors de l'assemblée générale mixte des actionnaires du 24 avril 2009 des mandats de Ernst & Young Audit de Monsieur Bruno Perrin en qualité respectivement de commissaires aux comptes titulaires et de commissaire aux comptes suppléant.

XIII / LISTE DES CONVENTIONS REGLEMENTEES ET DES CONVENTIONS COURANTES

Par application des dispositions des articles L.225-86 et suivants du Code de Commerce, vous trouverez ci-dessous la liste des conventions réglementées et des conventions courantes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008 :

13.1 Nouvelles conventions réglementées conclues au cours de l'exercice 2008 (Article L. 225-86 du Code de Commerce)

Au cours de l'exercice 2008, le Conseil de surveillance de la Société a préalablement autorisé la conclusion des conventions réglementées suivantes :

- Protocole d'accord et contrat de consultant entre la Société et Messieurs Bruno Tocqué, Fabien Schweighoffer, et Laurent Bracco, fondateurs de la Société en date du 15 janvier 2008. Le protocole d'accord a pour objet d'organiser les modalités de la démission de Messieurs Tocqué, Schweighoffer et Bracco de leurs fonctions de membres du Directoire et de salariés de la Société. Le Protocole d'accord prévoit la signature et l'entrée en vigueur d'un contrat de consultant entre Messieurs Tocqué, Schweighoffer, Bracco et la Société en date du 31 mars 2008, en vertu duquel ils fournissent une prestation de conseil à la Société, par l'intermédiaire d'une société qu'ils ont constituée à cette fin.
- Recapitalisation de la filiale par la Société en date du 29 février 2008. Cette opération constitue une convention réglementée entrant dans le champ d'application de l'article L. 225-86 du Code de commerce dans la mesure où la Société dispose d'une fraction du capital de la filiale supérieure à 10% et que les deux sociétés ont des dirigeants communs.
- Amendement au contrat de travail de Monsieur Philippe Rousseau en date du 25 avril 2008. Cet amendement résulte de sa nomination à la présidence du Directoire par intérim. L'avenant au contrat de

travail constitue une convention réglementée entrant dans le champ d'application de l'article L. 225-86 du Code de commerce dans la mesure où Monsieur Rousseau est membre du Directoire et Président dudit Directoire.

- Contrat de consultant avec la société BioNest en date du 24 octobre 2008. Monsieur Frédéric Desdouits étant à la fois membre du Conseil et *managing partner* de BioNest, la convention de consultant a été soumise à la procédure de l'article L. 225-86 du Code de commerce.

13.2 Nouvelles conventions courantes conclues au cours de l'exercice 2008 (Article L. 225-87 du Code de Commerce)

Aucune.

13.3 Conventions réglementées anciennes, mais dont les effets se sont poursuivis au cours de l'exercice 2008

- Avenant au contrat de travail de Monsieur Philippe Rousseau. Cet avenant organise le détachement partiel de Monsieur Rousseau auprès de la filiale américaine. Cet avenant a fait l'objet d'une discussion au sein du Conseil de Surveillance sans toutefois faire l'objet d'une autorisation préalable formelle du Conseil de Surveillance.
- Avenant n° 2 au contrat de travail de M. Bruno Tocqué. M. Bruno Tocqué a été membre du Directoire au cours de l'exercice 2008. Cet avenant scinde en deux la rémunération de M. Tocqué et lui attribue un salaire au titre de son contrat de travail comme Directeur de la Recherche & du Développement et une compensation pour son mandat social. Cet avenant n°2 a été autorisé par le Conseil de Surveillance lors de sa réunion du 28 janvier 2004.
- Contrat de Travail de M. Laurent Bracco en tant que Directeur de la Recherche Technologique en date du 2 février 1998. M. Laurent Bracco a été membre du Directoire au cours de l'exercice 2008. La compensation payable en vertu de cette convention a été approuvée par le Conseil de Surveillance lors de sa réunion du 28 janvier 2004.
- Contrat de Travail de M. Fabien Schweighoffer en tant que Directeur de la Recherche Thérapeutique en date du 2 février 1998. M. Fabien Schweighoffer a également été membre du Directoire au cours de l'exercice 2008. La compensation payable en vertu de cette convention a été approuvée par le Conseil de Surveillance lors de sa réunion du 28 janvier 2004.
- Avance en compte courant faite par la Société au cours de l'exercice 2000 à sa filiale américaine ExonHit Therapeutics, Inc. Monsieur Bruno Tocqué ayant été à la fois membre du Directoire et « President » and « Chief Executing Officer » de la filiale américaine, cette convention a été ratifiée par l'Assemblée Générale ayant statué sur les comptes de l'exercice 2000.
- Police d'assurance responsabilité civile des dirigeants « Business Guard » le 11 septembre 2000 auprès de la compagnie AIG Europe. Cette police bénéficie à l'ensemble des mandataires sociaux. Ratifiée par l'Assemblée Générale ayant statué sur les comptes de l'exercice 2000.

13.4 Conventions courantes anciennes, mais dont les effets se sont poursuivis au cours de l'exercice 2008

- Amendement des conventions de prix de transfert entre la Société et sa filiale Exonhit Therapeutics, Inc. dans le cadre de la mise en place de l'activité SpliceArray. Ces contrats ont été notifiés au Conseil de Surveillance lors de sa séance du 25 juillet 2005 et aux Commissaires aux Comptes.
- Prêt par ExonHit Therapeutics S.A. à ExonHit Inc., d'un montant de 1 million de dollars, remboursable sur demande. Ce prêt conclu dans le cadre de la politique de transfert intra groupe est documenté par un billet à ordre signé le 16 mai 2005. Les deux sociétés ont des dirigeants communs, mais le taux d'intérêt stipulé est de 6% par an, taux normal et qui justifie la qualification de convention courante à des conditions normales de marché.
- Administrative Service Agreement et Technical & Marketing Services Agreement entre ExonHit Therapeutics S.A. et sa filiale, ExonHit Therapeutics, Inc. Ce contrat a été conclu dans le cadre de la structure de prix de transfert mise en place dans le Groupe par respect du principe de pleine

concurrence. Ces conventions ont pris effet dès le 1er janvier 2003. Elles ont été communiquées au Conseil de Surveillance qui en a pris acte lors de sa réunion du 25 avril 2003. Ces conventions ont été légèrement amendées au cours de l'exercice 2005 pour tenir compte de la mise en place de l'activité SpliceArray.

- Accord de Licence de Propriété Intellectuelle conclu le 1er décembre 2001 entre ExonHit Therapeutics S.A. et ExonHit Therapeutics, Inc. Cette licence prend effet à la même date que le contrat conclu par Exonhit Therapeutics, Inc. avec la société IDEC Pharmaceuticals Corporation. Cette licence comprend un taux de redevance de 2,5% conformément au principe de pleine concurrence qui est nécessaire dans le cadre d'une structure de prix de transfert et, à ce titre, constitue une convention courante conclue à des conditions normales de marché. Cette convention a été communiquée au Conseil de Surveillance qui en a pris acte lors de sa réunion du 25 avril 2003.

13.5 Cautions, avals et garanties donnés par la Société à des tiers pour le compte de la filiale américaine, ExonHit Therapeutics Inc. (art. L. 225-68)

Aucune

XIV / INFORMATIONS DIVERSES

Conformément aux dispositions des articles 39-4 et 223 quater du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de la Société de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Par application des dispositions de l'Article L. 232-6 du Code de Commerce, nous vous informons qu'aucune modification n'a été apportée au mode de présentation des comptes annuels, ni dans les méthodes d'évaluation retenues par rapport à l'exercice précédent.

Par application des dispositions de l'Article L. 225-68 du Code de Commerce, les observations du Conseil de Surveillance sur le rapport du Directoire et les comptes de l'exercice écoulé vont vous être présentées.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément.

Paris, le 3 mars 2009

Loïc Maurel, Président du Directoire